
DANS LA FAMILLE SOLIDARITE, NOUS DEMANDONS LA CARTE ASSURANCES.

Depuis le début de la crise sanitaire en mars dernier, la solidarité nationale s'est organisée. Aux côtés de nos soignants pour soulager la gestion de cette pandémie inédite, nous trouvons un État présent, solide, anticipant les mesures économiques, les ajustant à chaque instant aux fins de ne laisser personne sur le bord de la route comme l'a demandé dès le départ le Président de la République Emmanuel Macron.

Suivi par les parlementaires, l'ensemble des élus de la nation, les partenaires sociaux, les forces de l'ordre, les acteurs associatifs sont mobilisés pour aider tous les acteurs économiques à passer ce cap des confinements successifs.

Les banques ont pris leur part, et tout dernièrement les bailleurs, mais les assurances sont les grands absents de cette solidarité économique.

En France, nous devons nous assurer pour conduire, pour travailler, pour voyager, pour la scolarité, pour la santé, pour les spectacles...

Nous nous assurons pour tout, pour nous-mêmes et pour autrui parce que notre choix de société est la solidarité et que chacun puisse prétendre à l'aide lors d'un sinistre matériel, corporel ou encore sociétal.

Les assureurs sont chargés de veiller à la bonne gestion de cette solidarité à travers nos cotisations que nous leur confions.

Aujourd'hui, le monde de la convivialité, de l'hospitalité, nos restaurants, bars, hôtels, le monde de la culture, de l'évènementiel, s'écroule et les assurances ne répondent pas au prétexte que la pandémie n'est pas prévue aux contrats signés.

Pire, les résiliations arrivent à tour de bras, les primes d'assurances augmentent sans pour autant prendre en compte la pandémie, même l'arrêt temporaire d'une partie des garanties pour alléger les entreprises n'est pas possible.

L'État travaille depuis des mois sur ce sujet, notamment le Ministre de l'Économie Bruno Le Maire. La seule avancée concédée vise à ce que les nouveaux contrats incluent les risques d'une future pandémie, arguant qu'agir maintenant les affaibliraient pour les années à venir. Faut-il rappeler que de toute évidence les réserves actuelles des compagnies d'assurances sont largement excédentaires ? Leur ratio de solvabilité/sinistralité permettant même une solidarité supplémentaire à l'égard des assurés.

À défaut d'une obligation morale, d'un surmoi social intériorisé contraignant le secteur de l'assurance à s'engager dans une cause économique d'intérêt général, il demeure l'obligation contractuelle de compensation d'une perte d'exploitation.

En ces périodes répétées de confinement de l'activité économique, en cette période de crise sanitaire impactant sévèrement nos acteurs économiques, les assureurs ne peuvent désertier les efforts d'une Nation unie, engagée et solidaire.

C'est inacceptable : aussi les parlementaires appellent les assurances à venir à la table des négociations pour participer à l'effort collectif consenti pour sauver l'économie et appellent à des modifications du code des assurances touchant aux responsabilités renforcées des assurances vis-à-vis des assurés.

PARIS, LE 01 DÉCEMBRE 2020

Pascale FONTENEL-PERSONNE

Députée de la Sarthe - apparentée Modem

Brahim HAMMOUCHE

Député de la Moselle - Modem

Co-Signataires :

Xavier BATUT - Député de la Seine-Maritime - LaREM

Philippe BERTAT - Député du Gard - Modem

Bertrand BOUYX - Député du Calvados - LaREM

Vincent BRU - Député des Pyrénées Atlantiques - apparenté Modem

Danielle BRULEBOIS - Députée du Jura - LaREM

Lionel CAUSSE - Député des Landes - LaREM

Stéphane CLAIREAUX - Député de Saint-Pierre-et-Miquelon - LaREM

Fabienne COLBOC – Députée de l'Indre-et-Loire - LaREM

Michèle CROUZET - Députée de l'Yonne - MODEM

Jean-Pierre CUBERTAFON - Député de la Dordogne - Modem

Olivier DAMAISIN - Député du Lot-et-Garonne - LaREM

Yves DANIEL - Député de la Loire Atlantique - LaREM

Nadia ESSAYAN - Députée du Cher - Modem

Catherine FABRE – Députée de la Gironde – LaREM

Yannick HAURY - Député de la Loire Atlantique - LaREM

Sandrine JOSSO – Députée de la Loire Atlantique – Modem
Yannick KERLOGOT - Député des Côtes d'Armor - LaREM
Rodrigue KOKOUENDO - Député de la Seine et Marne - LaREM
Mohamed LAQHILA - Député des Bouches-du-Rhône - Modem
Frédérique LARDET - Députée de la Haute-Savoie - LaREM
Florence LASSERRE - Députée des Pyrénées Atlantiques - Modem
Marion LENNE - Députée de la Haute-Savoie- LaREM
Richard LIOGER - Député de la Moselle - LaREM
Patrick LOISEAU - Député de la Vendée - apparenté Modem
Sereine MAUBORGNE - Députée du Var - LaREM
Graziella MELCHIOR - Députée du Finistère - LaREM
Sophie METTE - Députée de la Gironde - Modem
Monica MICHEL - Députée des Bouches-du-Rhône - LaREM
Philippe MICHEL - KLEISBAUER - Député du Var - Modem
Valérie OPPELT - Députée de la Loire Atlantique - LaREM
Patrice PERROT - Député de la Nièvre - LaREM
Maud PETIT - Députée du Val de Marne - Modem
Valérie PETIT - Députée du Nord - LaRem
Richard RAMOS - Député du Loiret - Modem
Rémi REBEYROTTE - Député de la Saône-et-Loire – LaREM
Thomas RUDIGOZ – Député du Rhône - LaREM
Maina SAGE – Députée de la Polynésie Française – Agir Ensemble
Bertrand SORRE - Député de la Manche - LaREM
Liliana TANGUY - Députée du Finistère – LaREM
Huguette TIEGNA – Députée du Lot - LaREM
Nicole TRISSE - Députée de la Moselle - LaREM
Pierre VENTEAU - Député de la Haute-Vienne - LaREM
Patrick VIGNAL - Député de l'Hérault - LaREM
Hélène ZANNIER - Députée de la Moselle - LaREM
Souad ZITOUNI - Députée du Vaucluse - LaREM